



Mardi 10 mars 2026

Atelier #6

« Interopérabilité ViaTrajectoire PH / DUI, ça se concrétise ! »

Contexte & Objectifs

Le module Via Trajectoire PH est déployé à très large échelle (97 départements et 100 MDPH / 11 000 ESMS), ce qui en fait un service critique pour le pilotage des politiques publiques pour les personnes en situation de handicap.

Le déploiement de l'interopérabilité avec les SI ESMS et SI MDPH a été identifié comme un levier pour une meilleure qualité des données PH.

⇒ *Cet atelier vous propose de faire le point sur les dernières avancées de ce projet dont la mise en œuvre est financée par la vague 2 du Ségur du numérique en santé.*

Ordre du jour de l'atelier

- Le parcours global de raccordement
- Le développement de l'interopérabilité
- Le déploiement et la mise en œuvre
- Les nouveautés du guide fonctionnel
- Questions/Réponses

Le parcours de raccordement

	1. Recrutement d'un partenaire ViaTrajectoire	2. Développement des spécifications d'interopérabilité	3. Accès aux environnements de ViaTrajectoire et développements	4. Exécution des scénarios de preuve	5. Réalisation du pilote SONS	6. Etablissement de la Vérification d'Aptitude (VA)
Objectif	Disposer de certificats IGC-Santé pour une entité juridique avec plusieurs entités géographiques dont des ESAT	Mettre en œuvre les spécifications d'interopérabilité et prouver la conformité des ressources FHIR générées par le logiciel candidat à l'aide des validateurs EVSClient	Disposer d'un accès aux environnements ViaTrajectoire pour réaliser des tests et assurer les développements de l'authentification et du volet fonctionnel	Démontrer la conformité du logiciel candidat aux exigences du référencement sur le volet ViaTrajectoire à l'aide des jeux de données configurés sur l'environnement dédié	Etablir les PV pilotes et accompagner le Client dans la reprise des informations liées aux unités ROR dans le logiciel	Etablir les VA et démontrer, sur le volet ViaTrajectoire, la capacité du logiciel à récupérer une notification de décision d'orientation et à l'intégrer dans la liste de travail du logiciel
Documentation	* Devenir partenaire ViaTrajectoire pour le référencement SONS Médico-social Vague 2	* Mode opératoire pour la validation des ressources FHIR	* Formulaire de demande d'accès aux environnements VT * Mode opératoire pour utiliser le bac à sable	* REM MS DUI Va2 * Guide d'implémentation fonctionnelle	* AF MS-DUI-Va2 * Convention éditeur/ViaTrajectoire - GCS Sara (à venir)	* PV VA - ANS (à venir)



- Besoin d'assistance ? **Formulaire Ségur / Espace authentifié du portail industriel sur esante.gouv.fr**
- Pour prendre connaissance du parcours dans sa globalité : <https://esante.gouv.fr/ens/offre/interopabilite-viatrajectoire-module-handicap> et https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media/document/VTPh_Segur_Parcours-Editeur.pdf



Le développement de l'interopérabilité (1/2)



Partenaire ViaTrajectoire

Le partenaire ViaTrajectoire est un établissement (client) qui confie ses certificats IGC-Santé de production à l'éditeur.

Le profil idéal de cet établissement :

- A ses **données à jour** dans FINESS et dans le ROR
- Dispose d'un **certificat IGC-Santé** au niveau de l'entité **juridique**
- A au moins de **deux entités géographiques** dont un ESAT
- Utilise régulièrement ViaTrajectoire



Spécifications techniques

Les spécifications techniques sont centralisées sur **un seul site** qui présente :

- Les 5 flux d'interopérabilité
- Les ressources échangées dans chacun des flux
- La composition et la structure de ces ressources
- Des exemples de ressources
- Les liens vers les terminologies et jeux de valeur mis en œuvre.



Le bac à sable permet également de vous assurer d'une bonne gestion des cas spéciaux de décision, par exemple le renouvellement, la révision, la clôture de droit



Utilisation du bac à sable

Le bac à sable ViaTrajectoire vous permet d'**importer des décisions d'orientation** (en tant que MDPH) **et de les récupérer** (en tant qu'ESMS).

Un exemple de **jeu de données type** est consultable sur le site esante.

Un **jeu de données spécifique** vous **sera communiqué** lorsque ViaTrajectoire vous ouvrira l'accès avec des paramètres spécifiques :

- **Numéro de MDPH dédié**
- **Identifiants d'individus**

Le développement de l'interopérabilité (2/2)

Synchronisation ROR/FINESS

L'identification des établissements et unités dans les systèmes interopérés devant se baser sur les identifiants nationaux ROR, **les systèmes en ESMS doivent intégrer les identifiants FINESS** pour les établissements **et les identifiants ROR** pour les unités



- Les listes d'attente ou les entrées étant gérées au niveau unité, chaque notification arrivant à cet état doit être rattachée à une unité.
- Les données mises en œuvre pour les unités ROR par l'interopérabilité :
 - idUnité (=idROR), nom unité
 - Catégorie organisation
 - Temporalité d'accueil
 - Accueil séquentiel
 - Mode de prise en charge
- ViaTrajectoire **expose la liste des unités ROR** utilisées par l'ESMS
- Il est demandé au **DUI de stocker en miroir la liste des unités ROR** utilisées sur ViaTrajectoire.



La version finale du REM MS DUI Vague 2 présente une coquille à l'exigence MS.CDM/VT.46. Il est indiqué « *Le système DOIT permettre à l'utilisateur de saisir l'ID ROR, la catégorie de l'organisation (JDV_J34-CategorieOrganisation-ROR) ainsi que le mode de prise en charge (JDV_J19-ModePriseEnCharge-ROR) pour chacune des unités du système.* » **Le jeu de valeur à utiliser pour le mode de prise en charge n'est pas le JDV_J19-ModePriseEnCharge-ROR mais le JDV_J264-ModeEtCentreDePriseEnCharge-MDPH.**

Déploiement et mise en œuvre



Préparation des données ViaTrajectoire

Lors du déploiement, il est nécessaire de **mettre à jour ViaTrajectoire en amont du raccordement**.

- Cette mise à jour doit permettre :
- de **nettoyer le tableau de bord** des éventuels doublons de notifications
 - de **procéder au renouvellement** des notifications arrivées à échéance
 - de **vérifier que les listes d'attente** et d'usagers entrés sont à jour, en récupérant les notifications des usagers le cas échéant.



Activation de l'interopérabilité

Le GCS Sara communique à **chaque éditeur un couple client_id/client_secret**.

Une convention est signée entre ViaTrajectoire et l'éditeur.

En complément, l'interopérabilité doit être activée par ViaTrajectoire pour chaque entité juridique.

L'ESMS **doit ensuite intervenir pour activer l'interopérabilité** pour chaque entité géographique (action à réaliser par le référent ViaTrajectoire).



Reprise de données

La reprise de données permet **d'enregistrer dans le DUI des Décisions d'Orientation passées**.

Les flux permettent de récupérer le statut ViaTrajectoire des DO reprises.

Il est aussi possible de forcer la mise à jour du statut ViaTrajectoire avec un statut DUI pour les usagers qui sont déjà connus.

Déploiement Ségur



Phase pilote*

En complément de ce qui est exigé dans la VA sur le périmètre VT, l'éditeur doit accompagner le référent ViaTrajectoire désigné chez le Client dans **la reprise des informations liées aux unités ROR** (idUnité (=idROR), Catégorie organisation, Temporalité d'accueil, Accueil séquentiel, Mode de prise en charge).

L'objectif est de s'assurer que la gestion des statuts liés à la liste d'attente est fonctionnelle.



Vérifications d'aptitude

Il sera vérifié la capacité du logiciel à **recupérer une notification de décision d'orientation** (correspondant au flux 1) et à **l'intégrer dans la liste de travail** du logiciel (statut "notification envoyée" a minima).

La notification de décision d'orientation peut être une nouvelle notification reçue après la mise en production des flux entre ViaTrajectoire et le logiciel (mode nominal) ou une notification dont l'étude aurait débuté sur ViaTrajectoire avant la mise en œuvre de l'interopérabilité et que le client aura tagué pour reprise dans le logiciel (mode reprise)

*Pour rappel, le périmètre pilote doit comprendre :

- **Au minimum 3 clients choisis par l'éditeur**, dès lors que les demandes de financement et de paiement de l'avance ont été déposées par l'éditeur et validées par l'ASP.
- Si la solution logicielle est référencée sur un ou plusieurs des profils « PA », « PH avec décision d'orientation » et « AHL », **au moins un client relevant des catégories FINESS** pour lesquelles chacun de ces profils de référencement est nécessaire.



Les nouveautés du guide fonctionnel



Pour prendre connaissance de la dernière version du guide d'implémentation :
<https://esante.gouv.fr/ens/offre/interoperabilite-viatrajectoire-module-handicap>



Guide d'implémentation fonctionnelle

En complément à la spécification technique, le guide d'implémentation fonctionnelle est un élément qui précise la façon dont l'interopérabilité doit être mise en œuvre.

Les exigences du guide ont été reprises dans le Référentiel d'Exigence Ségur (REM).

Une nouvelle version a été publiée fin février afin de préciser les comportements attendus sur certains cas spécifiques. Les ajouts sont surlignés **en vert**.



Les nouveautés

⇒ Retrait des ESRP, ESPO de la liste des établissements concernés par les statuts Période d'Essai.

⇒ Règle de reprise pour récupérer le consentement de l'utilisateur à l'analyse des données d'évaluation

⇒ Règles de masquage des notifications dont le traitement est terminé (clarification des notions d'archivage préexistantes)

⇒ Règles pour permettre le renouvellement automatique dans le DUI

⇒ Règles pour préciser comment modifier une proposition d'admission / réaliser plusieurs propositions d'admission sur une notification

Merci pour votre attention !

